LE P'TIT PLACOTEUR…

Bulletin d'information de l'école Saint-Joseph Avril 2016

« FAIS ÉMERGER TA DÉTERMINATION »

Bonjour,
Voici de petites informations importantes que nous désirons vous partager.

PREMIÈRE ÉDITION DE LA *JOURNÉE ROSE*

La fondation Jasmin Roy, en partenariat avec la Banque Royale du Canada, invite les écoles à participer à la *Journée rose* affichant ainsi un message de lutte contre la discrimination, l'intimidation et la violence en milieu scolaire.
C'est pourquoi, le **mercredi 13 avril prochain**, nous invitons tous les élèves et le personnel à **porter du rose** (chandail, chemise, cravate, foulard, etc.).

Soyons solidaires à cette cause!

FONDATION Jasmin Roy

SAVIEZ-VOUS QUE…

L'intimidation a plusieurs caractéristiques ?

Bien qu'il existe plusieurs catégories de violence, il est important de comprendre que l'intimidation est l'expression d'un ou de plusieurs types de violence à l'endroit d'un même individu, généralement surnommé « victime ». **Ces manifestations de violence se produisent de façon répétée**.

Intimidation : (Loi sur l'instruction publique)
« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. »

2. Selon le contexte, certains gestes graves (ex. : une menace de mort) peuvent aussi être considérés comme des actes d'intimidation sans avoir un caractère répétitif

Voici un schéma résumant l'intimidation

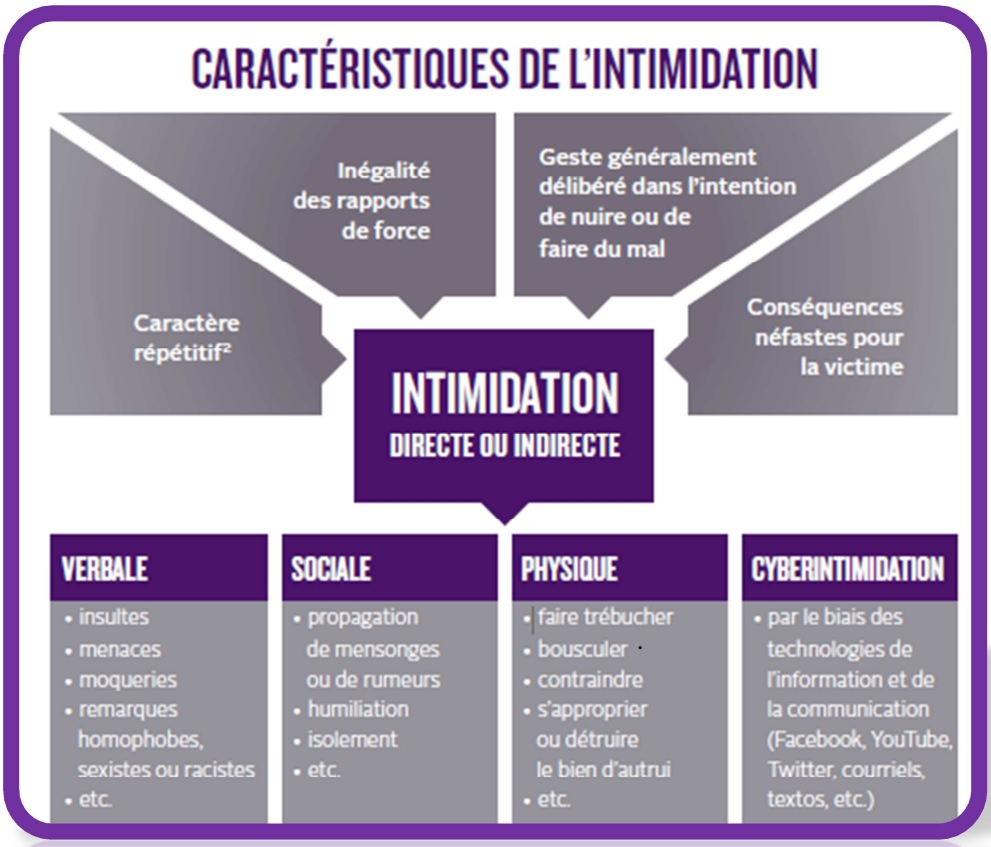

SAVIEZ-VOUS…

LES DIFFÉRENCES ENTRE LE CONFLIT ET L'INTIMIDATION?

	CONFLIT
CARACTÉRISTIQUES	→ Une situation normale, pas nécessairement négative. → Il peut s'agir d'un accident; dans ce cas, les enfants « accrochés » vous diront que l'autre l'a frappé. Il faut bien s'informer, vous découvrirez que le geste était accidentel. → Une situation qui se développe occasionnellement et selon les circonstances.
RELATIONS ENTRE LES ENFANTS	→ En général, les forces sont égales entre les deux. Chacun va répliquer et « tenir son bout ». → Les enfants impliqués se connaissent et sont généralement des amis
CAUSES ET MANIFESTATIONS	→ Le conflit survient à la suite d'un désaccord, d'une différence d'opinion ou de perception. → Le conflit peut être provoqué par l'un ou l'autre des enfants, pas toujours le même. → Le conflit n'est pas prévu; il n'y a donc pas d'intention négative de faire du mal puisque cela survient sans aucune planification, sans qu'aucun des enfants concernés ne se soit dit : « Je vais lui faire du mal ».
RÉSOLUTION DE PROBLÈME	→ Les enfants acceptent généralement plus facilement de l'aide pour résoudre le conflit. → Les enfants peuvent accepter de réparer leurs gestes. → Lors d'un désaccord, après discussion et excuses mutuelles, on parvient généralement à une entente.

	INTIMIDATION
CARACTÉRISTIQUES	→ Une situation anormale, les gestes posés sont intentionnels (il ne s'agit pas d'un accident). → Un enfant subit à répétition et sans rien dire les brutalités et les moqueries de ses pairs.
RELATIONS ENTRE LES ENFANTS	→ L'intimidateur est en position de force et abuse de son pouvoir sur la victime qui ne sait pas comment se défendre. → Les enfants impliqués ne sont généralement pas des amis même s'il est possible qu'ils l'aient déjà été.
CAUSES ET MANIFESTATIONS	→ L'intimidation se produit lorsque l'intimidateur veut user de son pouvoir sur la victime. → C'est toujours le même enfant qui est attaqué ou insulté par le même agresseur ou les mêmes agresseurs, sans qu'il soit capable de répliquer ou de se défendre à son tour. → Les gestes d'intimidation sont intentionnels et peuvent être planifiés. L'intimidateur peut prévenir les témoins silencieux de ce qu'il fera subir à la victime. Dans certains cas, l'intimidateur menace et prévient la victime qu'il continuera, surtout si celle-ci partage sa détresse à qui que ce soit dans le but qu'on l'aide.
RÉSOLUTION DE PROBLÈME	→ Très souvent, l'agresseur accusera la victime, n'admettra pas son tort et ne reconnaîtra pas la gravité de son geste. → Pour qu'il répare ses gestes, l'intimidateur devra souvent être obligé par un adulte. → La victime n'a pas d'excuses à faire à l'agresseur et n'a pas de geste à réparer. → Puisqu'il n'y a pas de désaccord sur une question, il ne faut pas viser une entente entre les parties en guise d'intervention. → À moins que la victime dénonce ou qu'un témoin le fasse pour elle, la situation perdure et risque de s'aggraver.

Référence : Guide d'information aux parents sur la violence et l'intimidation à l'école (www.fondationdesjardins.com)

SAVIEZ-VOUS QUE…

COMME PARENT, VOUS POUVEZ AGIR!

Si vous apprenez ou suspectez que votre enfant est victime de violence ou d'intimidation :

- Agissez tout de suite.
- Restez calme. Votre enfant a besoin de réconfort.
- Prenez le temps de l'écouter.
- Demandez-lui de vous décrire la situation en détail sans le blâmer.
- Montrez-lui que vous êtes avec lui et que vous allez l'aider à trouver une solution.
- Demandez-lui ce qu'il a tenté de faire pour que la situation cesse.
- Encouragez-le à en parler à un adulte de confiance à son école.
- Encouragez-le à dénoncer l'événement à son école.
- Dites-lui d'éviter tout geste de représailles ou de vengeance, car cela pourrait se retourner contre lui.
- Encouragez-le, si c'est possible, à se tenir avec des amis sur lesquels il peut compter. En groupe, il risque moins de se faire agresser ou intimider et il sera plus en mesure de se défendre.
- Conseillez-lui d'éviter les endroits propices à la violence et à l'intimidation lorsque c'est possible.
- Parlez à son ou ses professeurs, à la direction, au personnel de l'école qui peut être au fait de la situation et qui peut aider votre enfant à la régler.

http://www.mels.gouv.qc.ca/branche-sur-le-positif/parents/parent-dune-victime/

Le travail d'équipe entre la maison et l'école fait partie de la solution pour le maintien d'un environnement sain, sécuritaire et bienveillant pour tous les élèves.

SAVIEZ-VOUS QUE…

DES ATELIERS OU DES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ONT ÉTÉ OFFERTS À NOS ÉLÈVES?

- En maternelle, les élèves travaillent avec le programme « L'harmonie au cœur de l'école » où ils apprennent, entre autre, à identifier les comportements cœur (ceux qui font du bien, qui sont positifs) et les comportements pique (ceux qui blessent, qui sont négatifs).

- Depuis le début de l'année, les élèves de 1re et de 2e année sont sensibilisés et guidés dans l'utilisation d'une méthode de résolution de conflit (voir les dernières pages de l'agenda de votre enfant).

- En 3e année, les élèves ont fait l'expérience des pots de riz dans le but de réaliser l'impact des commentaires positifs, des commentaires négatifs ou de l'indifférence.

- Dans le but d'améliorer l'estime de soi des élèves, à chaque semaine se déroule un *encan des qualités* dans la classe de 4e année.

- En 5e année, à la suite de la présentation d'une vidéo traitant de l'intimidation indirecte, les élèves ont échangé et travaillé sur le sujet.

- Les activités du programme « Gang de choix » ont été présentées à nos élèves de 6e année.

DEMANDEZ À VOS ENFANTS DE VOUS EN PARLER!

JOURNÉE ROSE
Mercredi 13 avril